

**ONG ARTIN** : ASSOCIATION POUR LA CULTURE HORS SOL DU CHAMPIGNON PLEUROTE

Email : [Artin.ong2018@gmail.com](mailto:Artin.ong2018@gmail.com)/ TEL : 47 82 47 53

**INSTALLATION D'UNE FERME DE CHAMPIGNONS PLEUROTÉS HORS-SOL  
COMME ALTERNATIVE CULTURALE A L'AGRICULTURE EXTENSIVE A  
SEGUELON, AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE**

**PROJET COMMUNAUTAIRE SOUMIS AU PROGRAMME PNUD/FEM DE MICROFINANCEMENTS COTE  
D'IVOIRE**

**MARS 2019**

**PAYS** : REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

**DATE DE SOUMISSION** : Mars 2019

**TITRE DU PROJET** : INSTALLATION D'UNE FERME DE CHAMPIGNONS PLEUROTÉS HORS-SOL COMME ALTERNATIVE CULTURALE A L'AGRICULTURE EXTENSIVE A SEGUELON, AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE

**DEMANDEUR** :

**Bénéficiaire** : ASSOCIATION DES PRODUCTRICES DE VIVRIERS DE SEGUELON

**Responsable du projet** : ARTIN : ASSOCIATION POUR LA CULTURE HORS SOL DU CHAMPIGNON PLEUROTE

**LOCALISATION** : Abidjan avec une antenne à Odienné

Représentant : Mme KOUYATE Elmine

**Téléphone** : 47 82 47 53

**NATURE DU PROJET** : Communautaire

**AIRE D'INTERVENTION DU FEM** :

Dégradation des terres

**CATEGORIE D'ACTIVITE** :

Renforcement de capacités

Lutte contre la pauvreté

**DUREE PREVUE** : 12 MOIS

**FINANCEMENTS**

**Requête auprès du FEM** : 9 000 000 FCFA

**Cofinancement de l'ONG** : 1 800 000 FCFA

**COUT TOTAL DU PROJET** : 10 800 000 FCFA

## **PROBLEMATIQUE**

Le village de Séguélon connaît une pression sans précédent sur les terres agricoles. Celles-ci s'appauvrissent d'années en années et les rendements agricoles s'amenuisent. Sans alternatives de substrats agricoles ou de nouvelles techniques agricoles et avec les impacts négatifs des changements climatiques sur la pluviométrie, le développement durable de Séguélon est menacé.

Il s'agit donc de proposer une alternative de substrat, de technologie agricole et de spéculation au village ; ce que propose le projet soumis au financement du Programme PNUD/FEM de microfinancements.

## **I. RESUME DU PROJET**

Le village de Seguelon est situé dans la région d'Odiénné au nord de la Côte d'Ivoire. Depuis quelques années l'on assiste à une reconversion de superficies de plus en plus vastes de terres boisées à des fins agricoles. De vastes superficies de cultures vivrières ont vu le jour et cette tendance est à la hausse. Les conséquences de cette agriculture extensive sont la dégradation et la raréfaction des terres agricoles fertiles, la disparition d'espèces végétales dont les plantes médicinales et la fuite de certains animaux comme les singes et les phacochères, vers d'autres habitats plus propices à leur existence.

La raison principale de cette occupation effrénée des terres est la quête de revenus toujours plus croissante issus de la commercialisation des cultures.

Pour freiner cette tendance et lutter contre la pression qui en découle sur les terres agricoles, le présent projet prévoit de développer à titre pilote et comme alternative culturelle rentable, la culture de champignons pleurotes en hors sols. Le projet exploitera un réseau de commercialisation déjà existant. Avec l'accompagnement de l'ONG de réalisation du projet, la culture de pleurote hors sol deviendra un puissant facteur de développement du village de Séguélon.

Le projet prévoit de mettre en place une ferme de production annuelle de 5250 kg. Le kilogramme de pleurote revient à 1475 Fcfa TTC et est vendu à 2500 F CFA avec une marge brute de 1025 F CFA/Kilogramme. Ainsi avec un rendement prévu de 5250 kilogrammes, la marge brute prévue est de 13 125 000 FCFA.

Ce projet pilote est facilement répliquable et autonomisera directement dès la première année, vingt-cinq (25) femmes. Il sera réalisé par l'ONG Artin (4eme du PRIS ASCAD 208-2019) avec la collaboration du comité local de pilotage du projet.

La requête auprès du Programme PNUD/FEM de microfinancements est de neuf millions (9 000 000 FCFA) de francs CFA.

Le budget du projet est de dix millions huit cent mille (10 800 000 FCFA) francs CFA, avec un cofinancement en nature de l'ONG d'encadrement et des bénéficiaires,

d'un montant d'un million huit cent mille (1 800 000) francs. Le projet sera réalisé sur une période de douze mois. Toutefois l'ONG s'engage à encadrer les bénéficiaires sur vingt-quatre (24) mois.

## **II. CONTEXTE DU PROJET**

En Côte d'Ivoire, l'agriculture est identifiée comme la première cause de la déforestation et du déboisement. Le village de Séguélon n'échappe pas à cette réalité.

La pression sur les terres à des fins agricoles soulève des problèmes fonciers dans le village et des conflits entre certaines familles.

Les femmes du village ont du mal à posséder des terres cultivables et à faire prévaloir leur droit à la propriété foncière et aux terres cultivables.

Le gouvernement ivoirien, à travers sa stratégie nationale REDD+ et sa nouvelle politique forestière, encourage de nouvelles spéculations et techniques culturales, peu dépendantes de grandes superficies de terres.

## **III. PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX**

Le déboisement à grande échelle de grandes superficies de terres, favorise la dégradation des terres de façon générale et de façon spécifique l'appauvrissement des terres agricoles. En outre, cette situation est une menace pour de nombreuses espèces végétales ainsi que pour de nombreuses espèces animales du fait de la destruction de leurs habitats. L'augmentation des stocks de carbone est un autre défi que le projet contribuera à surmonter.

## **IV. JUSTIFICATION DU PROJET**

A Séguélon, la raréfaction des terres agricoles fertiles et le déboisement de vastes étendues de terres pour l'agriculture est une réalité. Cette agriculture extensive, en plus d'être à la base de la dégradation des terres, a détruit les habitats naturels de plusieurs espèces animales qui sont aujourd'hui menacées. D'après une étude réalisée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), un quart des espèces d'antilopes du monde seraient menacées d'extinction, à cause notamment de la destruction de leur habitat par les hommes. Toujours selon les experts de l'UICN, tous les singes sont menacés. L'on note également que les phacochères, espèces répandues il y a quelques années à Séguélon, sont de plus en plus rares aujourd'hui, selon les témoignages des chasseurs de ce village. Les oiseaux migrateurs qui ont pour zone de transit les paysages de Séguélon sont également victimes cette agriculture extensive.

Notre pays a ratifié la convention cadre des Nations unies sur la lutte contre la désertification ainsi que la convention sur la conservation de la biodiversité.

La protection de la biodiversité et la lutte contre la dégradation des terres et l'avancée du désert sont des domaines d'intervention du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et à ce titre le projet rentre dans le cadre des actions soutenues par le FEM.

Le droit des femmes à la propriété foncière à Séguélon réduit leur accès aux terres cultivables. Ce projet de cultures hors sols est une opportunité pour les femmes de contourner cette difficulté pour se procurer des revenus importants et renforcer leur autonomie.

En somme, le projet se justifie par sa pertinence du point de vue des politiques nationales de notre pays et des engagements internationaux. Il se justifie également par sa cohérence avec les domaines d'intervention du FEM en faveur de la protection de l'environnement, notamment la lutte contre la dégradation des terres, la conservation de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques. Enfin il se justifie par sa stratégie de lutte contre la pauvreté des femmes.

## **V. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS**

### **1. Objectif général**

L'objectif général du projet est de contribuer à la lutte contre la dégradation des terres du paysage du Mont Denguélé, due à l'agriculture extensive.

### **2. Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agira d'installer une ferme de production de champignons pleurotes hors-sol dans le village de Séguélon, de former et d'encadrer vingt-cinq (25) femmes à la production et à la commercialisation des pleurotes.

### **3. Résultats attendus**

A l'issu de ce projet, les principaux résultats suivants sont attendus.

- 1.** Une ferme de production de pleurote hors-sol est installée et opérationnelle à Séguélon, au profit de 25 femmes réunies en association.
- 2.** Au moins 5250 kilogrammes de pleurotes sont produits et commercialisés à la première année.
- 3.** L'association des femmes bénéficiaires gagne une marge brute de 13 125 000 FCFA francs à la première année.

## **VI. DESCRIPTION DES ACTIVITES DU PROJET**

Pour obtenir les résultats escomptés et atteindre les objectifs du projet, les activités suivantes sont prévues.

1. Préparer le site d'installation de la ferme
2. Installer la ferme
3. Acquérir le mycélium (semence), le substrat et les autres fournitures
4. Former les bénéficiaires à la théorie et à la pratique de la production des pleurotes.
5. Engager l'itinéraire technique jusqu'à la production des pleurotes.
6. Former les bénéficiaires à la comptabilité simplifiée
5. Organiser la commercialisation des produits de la ferme.

## **INNOVATION**

La mise en place d'une ferme de production hors-sol de pleurote à Séguélon et la création d'une entreprise de production et de commercialisation de pleurote au profit des femmes du village peuvent être considérées comme une innovation, non seulement pour le village, mais aussi pour la région d'Odiénné.

## **VII. EXPERIENCES ET CAPACITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

ARTIN est une ONG à but non lucratif et apolitique, qui a pour objectif de lutter contre la dégradation des sols à travers la culture hors-sol de champignons pleurotes. Elle a été invitée à la COP 23 à Bonn en Allemagne en novembre 2017 pour présenter son savoir-faire. ARTIN a également participé à la COP24 à KATOWICE en 2018. Elle a à son actif plusieurs formations d'associations communautaires et la création de plusieurs fermes de production de pleurotes hors-sol. Elle a développé un réseau de commercialisation au profit des producteurs de pleurotes et compte mettre ce réseau au profit du présent projet. ARTIN est 4<sup>ème</sup> du grand Prix de l'ASCAD et bénéficie gracieusement de ce label.

Les productrices de vivriers de Séguélon bénéficiaires du projet, seront encadrées par l'ONG ARTIN dans la production de pleurotes. Ces femmes réunies autour du vivrier ont l'habitude de travailler ensemble et sont solidaires. Elles ont mis en place une caisse de solidarité qui leur permet de s'entraider mutuellement en cas de besoin. Cette organisation de base et cette capacité à travailler paisiblement en association est un atout pour la mise en œuvre du projet.

## **VIII. CHRONOGRAMME D'ACTIVITES**

PRINCIPALES ACTIVITES	TRIMESTRES			
	01	02	03	04
Choix du site d'installation de l'unité de production				
Acquisition du mycélium (semence), du substrat et des autres fournitures				
Formation théorique et pratique des femmes à la production de champignons pleurotes				
Entretien des jeunes champignons				
Formation en comptabilité simplifiée et en gestion commerciale				
Récolte, commercialisation et visibilité				
Encadrement et suivi du projet				

## IX. STRATEGIE D'IMPLICATION DES COMMUNAUTES AU PROJET

Les femmes bénéficiaires du projet participeront directement à toutes les activités du projet. Elles sont au nombre de vingt-cinq (25). Cinq (05) groupes de cinq (05) femmes seront constitués et auront à tour de rôle la responsabilité hebdomadaire de la champignonnière. Après la formation en comptabilité simplifiée et en fonction des aptitudes, des femmes seront spécialement responsabilisées à la gestion financière, à la commercialisation et à la formation continue. Les autorités traditionnelles administratives du village seront fortement impliquées dans le choix des femmes bénéficiaires du projet.

## X. GESTION DES CONNAISSANCES

Un atelier financé par l'Association des femmes productrices de vivriers, grâce aux revenus tirés de la commercialisation des pleurotes, sera organisé afin de tirer les leçons de cette initiative. Il s'agira de mettre en exergue les acquis, les défis et les perspectives.

## XI. PRISE EN COMPTE DU GENRE

Le projet vise principalement les femmes. Toutefois des hommes ont donné leur consentement pour participer bénévolement aux activités.

## XII. COMMUNICATION DES RESULTATS ET REPLICABILITE

### 1. Communication des résultats

Les leçons tirées de ce projet pilote et les connaissances seront diffusées sur le site du Programme de micro financements, et sur les réseaux sociaux. Les connaissances de cette initiative seront partagées avec les ministères en charge des forêts et de l'agriculture ainsi qu'avec les partenaires au développement, afin de mobiliser les différentes parties prenantes pour l'extension du projet.

Les résultats du projet seront communiqués aux villages voisins de Séguélon et au Conseil régional en vue également de mobiliser des financements pour l'extension du projet.

## **2. Réplicabilité**

La rentabilité et une bonne gestion financière permet à partir de la ferme pilote, de financer une deuxième ferme chaque année. L'accompagnement de l'ONG ARTIN permettra aux bénéficiaires de répliquer la ferme pilote dans le village de Séguélon et dans les villages voisins.

## **XIII. RISQUES D'ECHECS DU PROJET ET MESURES PALLIATIVES**

### **1. Risques d'échecs**

Le principal risque d'échec est l'absence d'encadrement sur la période post formation.

### **2. Mesures palliatives**

Un protocole d'accord contraignant sera signé entre les bénéficiaires et l'ONG d'encadrement pour que l'encadrement se poursuive sur au moins douze mois après la fin du projet.

## **XIII. SUIVI-EVALUATION**

Le suivi et l'évaluation interne du projet sera assuré par l'ONG ARTIN et le suivi externe par le Programme PNUD/FEM de micro financements.

## **XIV. INDICATEURS D'EVALUATION**

Ces indicateurs sont les suivants :

1. Nombre fermes de pleurotes installées à Séguélon, au profit des femmes bénéficiaires du projet.
2. Niveau de production de la ferme à la première année
3. Chiffre d'affaire de la vente des pleurotes à la première année.
4. Revenus individuels des femmes issus de la vente des pleurotes à la première année.

## **XV. PERENNISATION DU PROJET**

Grâce à la formation en comptabilité simplifiée, les revenus générés par la commercialisation des pleurotes serviront à renforcer le capital et à agrandir l'activité. Il s'agira de mettre en place une entreprise de production et de commercialisation des champignons comestibles visant à moyen terme le marché national et international.

La cellule de femmes mis en place pour la formation continue de la production des champignons comestibles se chargera de former d'autres femmes du village et des villages voisins.



## BUDGET

DESIGNATION	MONTANTS (FCFA)
Rédaction du projet	800 000
Installation de la champignonnière Formation théorique et pratique à la production de pleurotes Production des pleurotes Commercialisation des pleurotes	6000 000
Formation à la comptabilité simplifiée	1000 000
Développement du circuit commercial, marketing et visibilité	1000 000
Encadrement, suivi du projet sur 24 mois et rapportage	2000 000
<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>10 800 000</b>

## PLANNIFICATION DES DEPENSES

Décaissement 1 50%	Décaissement 2 40%	Décaissement 3 10%
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Démarrage</li> <li>Installation de la ferme</li> <li>✓ Formations</li> <li>✓ Encadrement et suivi du projet</li> <li>✓ Rédaction du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Poursuite de l'installation de la ferme</li> <li>✓ Poursuite des formations</li> <li>✓ Commercialisation et visibilité</li> <li>✓ Encadrement et suivi du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Poursuite commercialisation et visibilité</li> <li>✓ Encadrement et suivi du projet</li> </ul>